



## Media release

### FOR IMMEDIATE DISTRIBUTION

January 24, 2022

#### French version follows English.

#### **CSBA raises concerns about rushing education reforms and impact on local authority**

The Canadian School Boards Association recognizes troubling issues with the New Brunswick government's review of options that could effectively remove local authority over educational decision-making. CSBA also questions the government's decision to create pressure on educators in rushing the development of a new governance model while our educators are burdened with teaching and well-being issues during the ongoing pandemic.

"We foresee a drastic loss in democracy by possibly discarding elected education councils that represent the voice of the public," said Laurie French, President of the Canadian School Boards Association. "When all decision power is given to a Minister, we lose the voice of parents and educators and the visible minorities and vulnerable demographics."

New Brunswick's District Education Council members are individuals from the community elected by the community. In each of the four English and three French districts, the DEC governs as a single body but includes a diversity of voice including parents and caregivers, students, and indigenous representation. They use their skills and insights to develop policies and set goals and expectations for the district, which are carried out by each superintendent. The DEC would be critical of government reform that would remove these decisions from local communities and place all authority with the Minister of Education.

"Replacing this democratic system ejects the community voices from discussion and decisions connected to the best interests of our students and educators," said Ms French. "The DEC works to increase student engagement and well-being, enhance educators' capacity, support school leadership, and eliminate disparities in achievement. Discarding the DEC's functional system of governance to develop a new model without adequate consultation and stakeholder inclusion would cause the same distractions and frustrations that CSBA has witnessed in other provinces attempting to remove elected officials."

When the Nova Scotia government attempted to replace English-language school boards with local advisory councils, it resulted in marginalizing local voice. Earlier this year, the Manitoba government also attempted a reform that would do away with elected officials—but without a proven model. In Manitoba, the public spoke loud and clear, resoundingly rejecting the move to take away democratic rights.

"Reform can be positive when it is done properly," said Ms French. "The New Brunswick government's timeline for reform, however, cannot include adequate consultation with

stakeholders, development and review of a model, inclusion of local insights, and subsequent revision of the model's issues before implementation. Pushing this unproven reform so rapidly is a distraction to educators who are tending to students' learning and well-being during a global pandemic.”

She adds: “The CSBA will support colleagues in New Brunswick and we urge the people of New Brunswick to contact their provincial government representative to avoid this misguided approach.”

The Canadian School Boards Association represents governing school board members from across the country through their provincial associations. The CSBA champions collaboration and innovation in public education as applied to both the delivery of education and system governance.

**-30-**

For more information, contact:

Nancy Pynch-Worthylake  
Executive Director, Canadian School Boards Association  
902-456-5574  
[executivedirector@cdnsba.org](mailto:executivedirector@cdnsba.org)



## **L'ACCS soulève des préoccupations quant à l'adoption précipitée de réformes en éducation et à l'incidence sur le pouvoir décisionnel local**

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires entrevoit des problèmes inquiétants par rapport à l'examen, effectué par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, d'options qui aboliraient essentiellement le pouvoir décisionnel local en éducation. L'ACCS remet aussi en question la décision du gouvernement d'exercer des pressions sur le personnel scolaire en précipitant l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance au moment où ce même personnel porte le fardeau de l'enseignement et des questions de bien-être pendant la pandémie qui perdure.

« Nous prévoyons une perte drastique de démocratie suite à l'élimination des conseils d'éducation élus qui représentent la voix du public », d'affirmer Laurie French, présidente de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires. « Lorsque l'on accorde tout le pouvoir décisionnel à un ministre, la voix des parents, du personnel scolaire, des minorités visibles et des populations vulnérables est réduite au silence. »

Les membres des Conseils d'éducation de district du Nouveau-Brunswick sont des personnes de la communauté élues par la communauté. Bien que le CÉD gouverne comme une seule entité dans chacun des quatre districts anglophones et des trois districts francophones, il renferme une diversité de voix, dont celles des parents et des gardiens, des élèves et des Autochtones. Ils mettent à profit leurs compétences et leurs perspectives pour élaborer des politiques et fixer des buts et des attentes pour le district, lesquels sont réalisés par chacun des surintendants. Le CÉD verrait d'un œil critique une réforme du gouvernement qui dessaisit les communautés locales de ces décisions et qui remet tout le pouvoir décisionnel entre les mains du ministre de l'Éducation.

« Remplacer ce système démocratique, c'est soustraire les voix de la communauté des discussions et des décisions liées aux intérêts de nos élèves et de nos enseignants », d'ajouter Mme French. « Le CÉD s'emploie à rehausser l'engagement et le bien-être des élèves, à accroître les capacités des enseignants, à appuyer les dirigeants des écoles et à éliminer les disparités entre les niveaux de rendement des élèves. Écarter le système de gouvernance fonctionnel du CÉD pour créer un nouveau modèle sans consultation adéquate ni la perspective des intervenants entraînerait les mêmes distractions et frustrations dont l'ACCS a été témoin dans d'autres provinces qui ont tenté de destituer les représentants élus. »

Lorsque le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a tenté de remplacer les conseils scolaires anglophones par des conseils consultatifs locaux, la voix locale a été marginalisée. L'an dernier, le gouvernement du Manitoba a lui aussi tenté d'introduire une réforme qui éliminait les représentants élus et ce, sans proposer un modèle éprouvé. Au Manitoba, le public a crié haut et fort, rejetant catégoriquement la tentative de retirer un droit démocratique.

« La réforme peut s'avérer positive lorsqu'elle est menée correctement », selon Mme French. "Or, le calendrier de la réforme du gouvernement du Nouveau-Brunswick ne prévoit pas suffisamment de temps pour une consultation adéquate auprès des intervenants, l'élaboration et l'examen d'un modèle, l'inclusion des points de vue locaux et la révision subséquente des problèmes que présente le modèle avant sa mise en œuvre. Pousser cette réforme non éprouvée si rapidement s'avère une distraction pour le personnel scolaire qui veille à l'apprentissage et au bien-être des élèves pendant une pandémie mondiale. »

Elle ajoute : « L'ACCCS appuiera ses collègues au Nouveau-Brunswick et elle exhorte la population du Nouveau-Brunswick à communiquer avec leur représentant de gouvernement provincial afin d'éviter cette approche malavisée. »

L'Association canadienne des commissions/conseils scolaires représente les membres des commissions/conseils scolaires partout au pays par l'entremise de leurs associations provinciales. L'ACCCS promouvoit la collaboration et l'innovation dans l'enseignement public, tant au niveau de la prestation de services d'éducation que de la gouvernance des systèmes.

**-30-**

Pour plus d'information, communiquer avec :

Nancy Pynch-Worthylake

Directrice générale, Association canadienne des commissions/conseils scolaires

902-456-5574

[executivedirector@cdnsba.org](mailto:executivedirector@cdnsba.org)